

**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors
de sa séance du jeudi 24 septembre 2026**

CABINET DU MAIRE

1. Délibération n°78-575-2026-069 – examinée le 24/09/2026
Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID) »
➤ Vote : 29 voix pour
2. Délibération n°78-575-2026-070 – examinée le 24/09/2026
Accompagnement à la réalisation d'un projet de développement durable pour la commune Ave 2 (Togo) dans le cadre du dispositif FICOL (Facilite de financement des collectivités territoriales françaises)
➤ Vote : 29 voix pour
3. Délibération n°78-575-2026-071 – examinée le 24/09/2026
Création d'une réserve communale de sécurité civile
➤ Vote : 29 voix pour

FINANCES :

4. Délibération n°78-575-2026-072 – examinée 24/09/2026
Régularisation patrimoniale de l'actif communal
➤ Vote : 29 voix pour
5. Délibération n°78-575-2026-073 – examinée 24/09/2026
Perception de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) due au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
➤ Vote : 29 voix pour

RESSOURCES HUMAINES :

6. Délibération n°78-575-2026-074 – examinée 24/09/2026
Modification du tableau des effectifs du personnel communal et créations de postes
➤ Vote : 29 voix pour

7. Délibération n°78-575-2026-075 – examinée le 24/09/2026
Actualisation des modalités de versement de la prime de fin d'année

➤ Vote : 29 voix pour

URBANISME :

8. Délibération n°78-575-2026-076 – examinée le 24/09/2026
Avis du conseil municipal - Demande d'autorisation environnementale du projet de développement d'un nouveau bâtiment de datacenter sur la commune de Magny-les-Hameaux (78114) au 1 rue Pablo Picasso

➤ Vote : 29 voix pour

SERVICE TECHNIQUE :

9. Délibération n°78-575-2026-077 – examinée le 24/09/2026
Demande de fonds de concours – rénovation du hall de l'Hôtel de ville

➤ Vote : 29 voix pour

10. Délibération n°78-575-2026-078 – examinée le 24/09/2026
Demande de fonds de concours – aménagement du parvis de l'église

➤ Vote : 22 voix pour ; 7 voix contre (Madame Nathalie IDRISSE, Monsieur Pierre CHOAY, Madame Suzanne VANDENDRIESSCHE, Monsieur Hubert SOULE, Madame Joana RAIMUNDO NEIVA, Monsieur Dominique VOLLMER, Madame Marjorie PORTA) ;

SCOLAIRE :

11. Délibération n°78-575-2026-079 – examinée le 24/09/2026
Approbation d'un versement exceptionnel à la coopérative de l'école élémentaire Jacques Liauzun

➤ Vote : 29 voix pour

PETITE ENFANCE :

12. Délibération n°78-575-2026-080 – examinée le 24/09/2026
Prise d'acte du rapport annuel d'activité 2025 de la crèche « La Bulle à Malice » exploitée en délégation de service public

➤ Vote : 29 voix pour

13. Délibération n°78-575-2026-081 – examinée le 24/09/2026
Prise d'acte du rapport annuel d'activité 2025 de la micro-crèche « La Clairière Enchantée » exploitée en délégation de service public

➤ Vote : 29 voix pour

14. Délibération n°78-575-2026-082 – examinée le 24/09/2026

Approbation de la modification du règlement de fonctionnement de la micro-crèche « Les Petits Pas »

➤ Vote : 29 voix pour

VIE ASSOCIATIVE :

15. Délibération n°78-575-2026-083 – examinée le 24/09/2026

Convention de partenariat entre la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la Maison-musée et Fondation Raymond Devos et l'association Arc relative au projet « Devos, 20 ans après »

➤ Vote : 29 voix pour

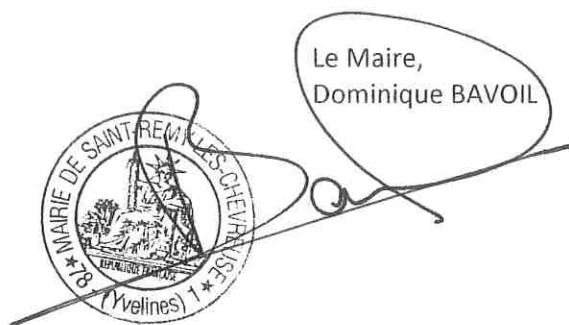
16. Délibération n°78-575-2026-084 – examinée le 24/09/2026

Convention tripartite entre les communes de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et de Dampierre-en-Yvelines et le tennis club de Saint-Rémy relative à la mise à disposition du court couvert de Dampierre-en-Yvelines

➤ Vote : 22 voix pour ; 7 voix contre (Madame Nathalie IDRISSI, Monsieur Pierre CHOAY, Madame Suzanne VANDENDRIESSCHE, Monsieur Hubert SOULE, Madame Joana RAIMUNDO NEIVA, Monsieur Dominique VOLLMER, Madame Marjorie PORTA) ;

Suite à la séance en date du jeudi 24 septembre 2026, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, a été affichée le vendredi 25 septembre 2026 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Dominique BAVOIL

The image shows the official circular seal of the Municipality of Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Yvelines. The seal features a central emblem with a castle and the text 'MAIRIE DE SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE' and '(Yvelines)'. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the seal.

